



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 27 janvier 2020
N° 1971

COMMUNIQUE DE PRESSE

Engagements des investisseurs institutionnels français pour le financement des entreprises technologiques : 6 premiers fonds rendus éligibles à l'initiative

Le 17 juillet 2019, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des Finances, et **Cédric O**, secrétaire d'État chargé du Numérique, ont reçu le rapport intitulé « *Financer la IV^{ème} révolution industrielle - Lever le verrou du financement des entreprises technologiques* » et rédigé par Philippe Tibi, président de Pergamon campus et professeur d'économie à l'École polytechnique. Ce rapport dressait le constat d'une insuffisante capacité de financement des entreprises technologiques en France au moment de leur accélération industrielle et commerciale.

Afin de combler cette faille de marché, les investisseurs institutionnels français se sont engagés le 17 septembre 2019 sous l'égide du président de la République à consacrer plus de 5 milliards d'euros en faveur du financement des entreprises technologiques d'ici le 31 décembre 2022.

Bruno Le Maire et Cédric O ont réuni, lundi 13 janvier à Bercy, ces investisseurs pour formaliser ces engagements et marquer le point départ de leur mise en œuvre concrète, à travers la signature d'un document d'engagements ainsi que la publication d'un cahier des charges et d'une charte de gouvernance qui encadrent l'initiative. A cette occasion, les investisseurs ont également annoncé mobiliser 1 milliard d'euros supplémentaires pour cette initiative, portant au total leurs engagements à plus de 6 milliards d'euros.

Dans ce cadre, le comité technique réunissant les investisseurs partenaires s'est tenu pour la première fois mercredi 22 janvier, afin de valider les premières candidatures de fonds appelés à investir les montants annoncés. Le comité a reçu et examiné des candidatures de qualité de la part de sociétés de gestion, à qui il a été demandé de démontrer la pertinence de leur offre au regard du cahier des charges de l'initiative.

L'objectif de l'initiative est de favoriser l'émergence d'acteurs financiers capables d'accélérer la croissance d'entreprises innovantes pour en faire des *leaders* régionaux ou mondiaux, et de participer au développement de l'écosystème technologique en France par la création d'expertises spécifiques.

Les fonds suivants ont répondu à ces critères et les investisseurs partenaires ont validé, à l'unanimité, leur éligibilité à l'initiative :

Sur le volet de l'investissement non-coté :

- « **Eurazeo Growth Fund III** »
- « **InfraVia Growth Fund** »
- « **Jeito** »
- « **Partech Growth II** »

Sur le volet de l'investissement coté :

- « **CPR AM – Global Disruptive Technologies** »
- « **Natixis IM Thematics – AI and Robotics** »

Le comité des investisseurs partenaires se réunira à intervalle régulier afin d'examiner l'éligibilité des projets d'investissement portés à l'attention de la gouvernance.

Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 / presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 / presse@numerique.gouv.fr